

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 FEVRIER 2023

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Anne-Charlotte Bénichou (à partir de 20h40), Frédéric Henriot, Ariane Wachthausen (à partir de 20h40), Pierre Bertiaux, Elisabeth Caux, David Saussol, Elisabeth Delamoye, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet (à partir de 20h53), Pierre Chazan, Augustin Bousbain, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Elisabeth De Lavergne, Christophe Le Forestier, Laurent Remy, Patrick Villette, Louis Leroy, Caroline Danhiez-Caillet, Pierrick Courilleau, Eric Lucas.

Absents excusés représentés :

Anne-Charlotte Bénichou (jusqu'à 20h40)	Pouvoir à Pierre Chazan
Ariane Wachthausen (jusqu'à 20h40)	Pouvoir à David Ros
Alexis Midol-Monnet (jusqu'à 20h53)	Pouvoir à Eliane Sauteron
Hervé Dole	Pouvoir à Elisabeth Delamoye
Kaouthar Benameur	Pouvoir à Martine Charvin

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents à 20h30 : 28
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Didier Missenard est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

2023-07 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – RAPPORT ANNUEL 2021 – SOCIÉTÉ EGS – MARCHÉS D'APPROVISIONNEMENT (CENTRE, BIO ET MONDETOUR)

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1411-3 et L.1411-13,

Vu le code de la commande publique notamment l'article L. 3131-5,

Vu le rapport annuel 2021 présenté par la Société EGS, délégataire du service public pour la gestion des marchés d'approvisionnement (Centre, Bio et Mondetour)

Vu l'avis de la commission « Finances, développement économique et affaires générales » du 09 février 2023,

Considérant que ce rapport a fait l'objet d'une présentation lors de la Commission Communale des Services Publics Locaux (CCSPL) du 02 décembre 2022,

Considérant que ce rapport doit être communiqué au Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Prend acte** du rapport annuel 2021 présenté par la société EGS.

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

61 6 FEV 2023
61 6 FEV 2023

David ROS
Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

